



RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE

Liberté  
Égalité  
Fraternité

**BOAMP.fr**

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

## Avis de résultat de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:24-67268>

Département(s) de publication : 28

Annonce n° 24-67268

Travaux

---

### Section 1 - Reference de l'avis initial

Annonce n° 24-26562

### Section 2 - Identification de l'acheteur

**Nom complet de l'acheteur :** Conseil départemental d'Eure-et-Loir

**Type de Numéro national d'indentification :** SIRET

**N° National d'identification :** 22280001300013

**Ville :** CHARTRES

**Code postal :** 28028

**Groupement de commandes :** Non

**Département(s) de publication :** 28

### Section 3 - Identification du marché

**Intitulé du marché :** Grattage et effaçage du marquage horizontal

**Code CPV principal - Descripteur principal :** 45233221

**Type de marché :** Travaux

**Description succincte du marché :** Procédure adaptée ouverte soumise aux dispositions des articles L. 2123-1 et R. 2123-1 1° du Code de la commande publique. L'accord-cadre sera exécuté par la conclusion de marchés subséquents et l'émission de bons de commande dans les conditions du cahier des charges. Le montant maximum des prestations pour la période initiale de l'accord-cadre est 200 000,00 euro(s) HT. Le montant maximum sera identique pour chaque période de reconduction. Le contrat est susceptible d'être reconduit dans les conditions du cahier des charges. Les prestations sont réglées par des prix unitaires

**Critères d'attribution :** énoncé dans le Rc

### Section 4 - Attribution du marché

**Renseignements relatifs à l'attribution du marché et/ou des lots :**

Nombre d'offres reçues : 3 Date d'attribution : 07/06/24 Marché n° : 2024-007 Via System, 21 Zac Des Toupes, 39570 Montmorot Montant Ht : 800 000,00 Euros Renseignements complémentaires : L'accord-cadre est conclu pour une période initiale d'un an à compter du 1er juillet 2024, ou à compter du 1er du mois suivant sa notification si postérieure. L'accord-cadre peut être reconduit soit

tacitement à l'expiration de chaque période jusqu'à son terme, soit de manière anticipée par décision expresse discrétionnaire du pouvoir adjudicateur, avant l'expiration de la période initiale ou d'une période de reconduction donnée, en cas de dépassement du montant maximum H.T pour la période considérée. En cas de dépassement de ce montant maximum H.T, la somme qui serait excédentaire est affectée à la période suivante. Le nombre de périodes de reconduction est fixé à 3. La durée de chaque période de reconduction est de 1 an

---

**Date d'envoi du présent avis à la publication : 10/06/2024**